



Listes des analyses sanguines urgentes

Les examens de biologie médicale sont réputés urgents lorsque la situation clinique du patient le nécessite.

Seuls les échantillons prélevés par le laboratoire ou déposés directement au laboratoire peuvent être analysés dans les délais d'urgence. Le laboratoire est en mesure de réaliser en urgences 24h24 les analyses suivantes sur prescription avec la mention « Urgent » ainsi que les éléments cliniques pertinents. Dans ces conditions, le résultat est communiqué afin de respecter un délai de 2 heures* selon les modalités indiquées sur l'ordonnance (Tel, Fax, Apicrypt).

Source : Arrêté du 15 décembre 2016 déterminant la liste des examens réputés urgents ainsi que les conditions de réalisation et de rendu des résultats de ces examens

* après vérification du délai de transport et accord du laboratoire

- Troponine
- Sodium
- Potassium
- Procalcitonine
- Créatinine
- B HCG
- Glucose
- CRP
- Cortisol
- Œstradiol
- Gaz du sang
- Carboxyhémoglobine
- NF
- RAI
- Groupe sanguin
- D-Dimères
- Fibrinogène
- TP
- TCA
- INR
- Paludisme
- HIV
- Hémoculture

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le laboratoire au 03 29 68 04 04